

Assemblée d'Hiver du SYNPREFH



Paris
29 janvier 2003

Plan de l'Assemblée Générale (1)



- ❖ 9.00 Nouveau Bureau National
- ❖ 9.15 Délégués régionaux
Réunions régionales
- ❖ 9.30 Allocution du Président
- ❖ 9.45 Actualités statutaires
- ❖ 11.00 Préparateurs en pharmacie hospitalière
- ❖ 11.30 Devenir de P.H.F
- ❖ 11.40 Revue EJHP



2

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Plan de l'Assemblée Générale (2)



- ❖ 11.50 Réforme des statuts du SYNPREFH
- ❖ 12.40 Présentation HOIPHARM 2003 Toulouse
- ❖ 12.50 Apéritif - Déjeuner
- ❖ 14.30 Circuit du médicament
- ❖ 15.30 Evaluation activités pharmaceutiques
- ❖ 15.50 Groupe CNPH
- ❖ 16.00 Actualités Achats / Marchés Publics

3

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Le Bureau National Nouveau est arrivé...



Jean-Louis Vailleau
Secrétaire Général

Résultat des élections au Bureau National



- ❖ Nouveaux élus
 - Christian Cornette (CHU Besançon)
 - Pascal Odou (CH Dunkerque)
 - Loïc Rolland (CH Cahors)
 - Alain Rombach (CH Chaumont)
- ❖ Sortants réélus
 - Patrick Rambourg (CHU Montpellier)
 - Jean-Louis Vailleau (CHS Dijon)

5

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Attributions des membres du Bureau National (1)



- ❖ Président
 - Armelle Develay
- ❖ Vice-présidents
 - Anne-Marie Liebbe - Patrick Rambourg
- ❖ Secrétaire général
 - Jean-Louis Vailleau
- ❖ Secrétaire général adjoint
 - Pascale Avot
- ❖ Trésorier
 - Hélène Barreteau

6

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Attributions des membres du Bureau National (2)



- ❖ Membres
 - Christian Cornette
 - Charles Gury
 - Pascal Odou
 - Loïc Rolland
 - Alain Rombach
- ❖ Représentant des DR
 - Martine Vié
- ❖ Représentant des assistants
 - Rémi Vial

7

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Suivi des dossiers



- ❖ Circuit du médicament ⇨ P. Avot - C. Cornette - A.-M. Liebbe
- ❖ Dossiers statutaires ⇨ P. Avot - P. Rambourg - J.L. Vaillieu
- ❖ Dossiers universitaires ⇨ P. Odou - P. Rambourg
- ❖ Evaluation ⇨ C. Gury
- ❖ Préparations ⇨ P. Rambourg
- ❖ Stérilisation ⇨ A. Develay
- ❖ Veille législative et réglementaire ⇨ A. Rombach
- ❖ Rédacteur en chef LS ⇨ L. Rolland

8

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Représentations



- ❖ INPH
 - A.-M. Liebbe - H. Barreteau - C. Gury
- ❖ Conseil supérieur des hôpitaux
 - Affaires générales
 - A. Develay - A.-M. Liebbe - C. Gury
 - Statuts
 - P. Rambourg - J.L. Vaillieu - P. Avot
- ❖ Conseil supérieur de la pharmacie
 - H. Barreteau - C. Gury

9

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Représentations



- ❖ Commission statutaire nationale
 - M.-H. Guignard - A.-M. Liebbe - R. Malhuret - P. Poncet
 - H. Barreteau - D. Brossard - H. Robert - M.A. Urbina (suppléants)
- ❖ Conseil de discipline
 - M.-H. Guignard - R. Malhuret - H. Robert - J.L. Vaillieu
 - H. Barreteau - P. Plocco - J.-Y. Hissette - M.A. Urbina (suppléants)

10

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Représentations



- ❖ AEPH
 - J. Surugue (président)
 - P. Rambourg (past-president)
 - A. Develay - I. Jolivet (délégation)
- ❖ Commission préparateurs
 - A.-M. Liebbe - H. Galtier (suppléant)
- ❖ FHF ⇨ C. Gury - P. Rambourg - M.-A. Urbina
- ❖ CIP ⇨ A.-M. Liebbe
- ❖ CNHIM
 - Bureau ⇨ G. Le Pallec
 - CA ⇨ A.-M. Liebbe - G. Le Pallec (H. Barreteau - C. Gury suppléants)

11

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Coordonnateurs des groupes de travail



- ❖ CNPH
 - M. Le Duff - R. Vial
- ❖ Circuit du médicament
 - M.A. Le Bot
- ❖ Evaluation des activités pharmaceutiques
 - J. Lafont
- ❖ Préparation des dispositifs médicaux stériles
 - B. Clérouin
- ❖ Radiopharmacie
 - M. Fraysse

12

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Chargés de mission



- ❖ Achats
 - M.H. Guignard - G. Lebouvier - J. Lebas
- ❖ Analyse des textes pour le BN
 - D. Piettre
- ❖ Dossiers universitaires
 - H. Robert
- ❖ Hopipharm
 - M.H. Guignard - G. Lebouvier
- ❖ Site internet et SYNPREFH-net
 - X. Barbaut

13

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Délégués régionaux Réunions régionales



Martine Vié
Représentant des DR

Allocution du Président du SYNPREFH



Armelle Develay
Président

Allocution du Président du SYNPREFH



- ❖ ARTT
- ❖ Adéquations missions moyens
- ❖ Evaluation
- ❖ Patients ambulatoires
- ❖ Stérilisation
- ❖ CNPH
- ❖ Préparateurs

16

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Motion (1)



- ❖ La circulaire DGS/DHOS/DSS n° 2002/590 du 5 décembre 2002 indique que les spécialités pharmaceutiques indiquées dans le traitement des hépatites B ou C chroniques peuvent être dispensées à la fois par les pharmacies d'officine et par les PUI des EPS ou PSPH. Pour des raisons, présentées comme étant de santé publique, le Ministre a décidé d'autoriser le maintien ou la mise en place de ces spécialités par les PUI parallèlement à leur commercialisation en ville.

17

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Motion (2)



- ❖ Les moyens humains et matériels actuellement alloués aux PUI sont insuffisants pour assurer leurs missions, compte tenu de la mise en place de l'ARTT, de la mise en oeuvre du décret de décembre 2000 et des BPPH, de l'application du nouveau Code des Marchés Publics...
- ❖ Les pharmaciens hospitaliers doivent en priorité offrir aux patients hospitalisés une prestation garantissant leur sécurité, notamment en terme de circuit des produits pharmaceutiques.

18

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Motion (3)



- ❖ Le SYNPREFH demande donc à ses adhérents de refuser d'assurer la dispensation des spécialités pharmaceutiques indiquées dans le traitement des hépatites B ou C chroniques compte tenu du fait :
 - que les spécialités concernées sont toutes disponibles en pharmacie d'officine,
 - que nos confrères officinaux offrent une dispensation de proximité,
 - qu'une dispensation hospitalière ne permet pas une analyse de la globalité de l'ordonnance et implique des risques iatrogènes,
 - que depuis 1992, les textes devant réglementer la dispensation par les PUI aux patients ambulatoires n'ont toujours pas été publiés, donnant lieu à la parution de multiples circulaires et entraînant de nombreuses difficultés de fonctionnement pour les PUI et de désagréments pour les patients.

19

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Motion (4)



- ❖ Dans un délai de trois mois, le SYNPREFH incitera de la même façon ses adhérents à refuser d'assurer la dispensation des médicaments antirétroviraux disponibles en pharmacie d'officine, si les textes d'application de la loi du 8 décembre 1992 n'ont toujours pas été publiés à cette date.

20

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

- PH temps plein
- PH temps partiel
- Assistants
- Attachés
- PH contractuels
- Internes
- *Projet arrêté continuité des soins et permanence pharmaceutique*



Jean-Louis Vailleau
Secrétaire Général
&
Pascale Avot
Secrétaire Général adjoint

CET

Décret n° 2002-1358



- ❖ Ouvert à la demande
- ❖ 30 jours par an
 - Congés annuels au-delà mini de 20 jours par an (mesure antérieure à la modification du décret statutaire : « 25 jours ouvrés »)
 - Tout ou partie des jours RTT
- ❖ Durée 7 ans sauf si 55 ans
- ❖ Délai de prévenance variable
 - d'un mois pour moins de 6 jours
 - à 6 mois pour plus de 6 mois

22

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Congés RTT (1)

Décret n° 2002-1244 - Arrêté 17 octobre 2002



- ❖ 20 jours de temps de travail
- ❖ Hors TP, réduction au prorata
- ❖ Droit apprécié au terme de chaque trimestre
- ❖ Situations excluant congé RTT
 - Congé bonifié, mission temporaire non rémunérée, congés longue maladie ou longue durée ou de grave maladie
 - Congé parental et congé fin exercice
- ❖ Cumul 31 jours consécutifs avec CA
- ❖ Soldés fin trimestre année civile suivante
- ❖ Indemnité 300 € brut par jour

23

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Congés RTT (2)



- ❖ Rejet en raison nécessités du service
 - sauf si temps épargné supérieur ou égal au temps restant avant départ retraite
 - sauf issue de congé maternité ou adoption, de plein droit si demande a été faite
- ❖ Poste rejoint à l'issue
- ❖ Congé assimilé et rémunéré comme période d'activité
- ❖ Droits acquis en cas de changement de statut ou mutation
- ❖ Droits acquis lors cessation activité pour invalidité temporaire

24

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires



- ❖ Décrets du 6 décembre 2002
 - Praticiens hospitaliers : n° 2002-1421
 - Praticiens à temps partiel : n° 2002-1422
 - Assistants : n° 2002-1423
 - Praticiens contractuels : n° 2002-1424
 - Praticiens adjoints contractuels : n° 2002-1425
- ❖ Des mesures communes
 - ARTT
 - en attendant textes d'application
- ❖ Des mesures spécifiques

25

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

Décrets du 6 décembre



- ❖ Pour tous, permettre le recrutement de praticiens dans
 - les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (art. L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles)
 - les collectivités territoriales ou établissements publics en dépendant (mise à disposition)
 - les établissements privés (détachement)
 - l'établissement public de santé de Mayotte

26

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

Décrets du 6 décembre : indemnités (1)



- ❖ Indemnités de sujétion
 - Temps de travail effectué dans le cadre des obligations de service hebdomadaires, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés
- ❖ Indemnités forfaitaires pour temps de travail additionnel
 - Volontariat
 - Au-delà des obligations de service hebdomadaires

27

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

Décrets du 6 décembre : indemnités (2)



- ❖ Indemnités pour astreintes et déplacements
 - « Le temps de soins accompli dans le cadre d'un déplacement en astreinte est considéré comme temps de travail effectif. »
- ❖ Indemnités pour travail additionnel et astreintes. . .
 - « sont versées lorsque, selon le choix du praticien, le temps de travail, les astreintes et les déplacements n'ont pas fait l'objet d'une récupération. »

28

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

Décrets du 6 décembre
Continuité des soins



- Afin d'assurer la continuité des soins
- ❖ L'organisation du temps de présence pharmaceutique
 - est arrêtée annuellement par le directeur, après avis de la CME
 - ❖ Un tableau de service nominatif
 - établi sur cette base est arrêté mensuellement par le directeur, sur proposition du chef de service ou de département

29

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires

Décrets du 6 décembre : congés (1)



- ❖ Congé annuel de 25 jours ouverts au prorata selon statuts
- ❖ Congé RTT selon décret
- ❖ Jours de récupération
 - Temps travail additionnel
 - Astreintes et déplacements
 - n'ayant pas fait l'objet d'une indemnisation
 - peuvent alimenter CET

30

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre : congés (2)



- ❖ Le directeur de l'établissement
 - arrête le tableau des congés et récupérations après avis du chef de service ou de département
- ❖ Il en informe la CME

31

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre
PH temps plein (1)



- ❖ Les médecins ont la responsabilité médicale de la continuité des soins, conjointement avec les autres membres du corps médical de l'établissement.
- ❖ Les pharmaciens ont la responsabilité de l'organisation de la permanence pharmaceutique, conjointement avec les autres pharmaciens de l'établissement.

32

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre
PH temps plein (2)



- ❖ Article 15
 - Temps partiel dont poste est transformé
 - Suppression des 5 années de service
 - Candidature examinée par commission statutaire nationale

33

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre
PH temps partiel (1)



- ❖ Période probatoire pour concours épreuves type II.
- ❖ Suppression article 54
 - Fonctions remises en cause à chaque période quinquennale
- ❖ Création
 - Congé longue maladie et congé longue durée
- ❖ Allongement
 - des délais pour congés maladie et maladie imputable aux fonctions hospitalières

34

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre
PH temps partiel (2)



- ❖ Congé maladie
 - 3 mois 100 % salaire
 - 9 mois 50 % salaire a lieu de 6 mois
 - 12 mois de congé au lieu de 9 mois avant avis du comité avant reprise
- ❖ Congé longue maladie
 - 1 an 100 % salaire
 - 2 ans 50 % salaire
- ❖ Congé longue durée
 - 3 ans 100 % salaire
 - 9 ans 50 % salaire
- ❖ Congé suite maladie imputable exercice
 - 5 ans au total au lieu de 2 ans

35

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires
Décrets du 6 décembre
Praticiens contractuels



- ❖ Peuvent être recrutés
 - PH temps plein et partiel, attaché et attaché associé, assistant selon statuts
- ❖ Suppression du délai d'un mois avant recrutement
- ❖ Compte épargne temps
 - à solder avant expiration du contrat

36

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires Internes (1)



- ❖ Décret n° 2002-1149 du 10 septembre 2002 modifiant le décret n° 99-930 du 10 novembre 1999 fixant le statut des internes
- ❖ Arrêté du 10 septembre 2002 relatif aux gardes des internes
- ❖ Circulaire DHOS/M2/2002/442 du 5 août 2002 relative à la mise en œuvre du congé de paternité

37

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires Internes (2)



- ❖ Obligations de service
 - 11 demi-journées/semaine (dont 2 de formation)
- ❖ Service de garde
 - Service de garde normal + gardes supplémentaires
 - Service de garde normal = 1 garde de nuit par semaine + 1 dimanche ou jour férié par mois
 - Gardes = partie des obligations de service (1 garde = 2 demi-journées)
 - Un interne ne peut pas être de garde plus de 24 heures consécutives

38

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités statutaires Internes (3)



- ❖ Tableau de garde
 - La permanence ne peut être assurée par des internes que s'ils sont au minimum 5, sinon des pharmaciens thésés doivent compléter le tableau de garde
- ❖ Gardes dans d'autres services
 - Comptabilisées dans les obligations de service
 - Nécessitent un repos de sécurité
- ❖ Repos de sécurité
 - Durée 11 heures
 - Obligatoirement pris immédiatement après une garde
 - Non décompté des obligations de service

39

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Continuité des soins et permanence pharmaceutique



Organisation des activités médicales et pharmaceutiques

- ❖ Distingue 2 périodes
 - Service quotidien
 - du lundi au samedi matin
 - service relatif à la permanence pharmaceutique
- ❖ Détermine
 - 2 périodes sur 24 heures (jour/nuit)
 - amplitude maxi de 14 heures
- ❖ Comprend
 - soit service quotidien suivi permanence sur place
 - soit service quotidien suivi astreinte à domicile
 - (service médical continu)

40

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Permanence sur place ou en astreinte



- ❖ Continuité des soins excédant compétence auxiliaires médicaux et internes
 - en dehors service quotidien
 - si astreinte à domicile : praticien doit répondre à tout appel dans les plus brefs délais
 - astreinte opérationnelle ou de sécurité
 - nuit, samedi am, dimanche et fériés
- ❖ Permanence peut regrouper plusieurs EPS
 - Départements ou régions différentes
 - Convention L.6134-1 code de la santé

41

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Permanence sur place ou en astreinte



- ❖ Temps pharmaceutique mutualisé figure dans
 - Tableaux généraux de service
 - Tableaux mensuels nominatifs
 - Avis CME requis pour toute disposition
 - au sein d'un seul établissement
 - ou plusieurs établissements (convention)

42

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Repos quotidien et de sécurité



❖ Repos quotidien

- *Durée minimale de 11 heures consécutives par période de 24 heures*
 - personnels médicaux autres qu'attachés et enseignants

❖ Durée travail continue maximale

- *24 heures, suivie immédiatement de cette même durée de repos précédant repos quotidien*
 - un PH pourra être en astreinte pendant son repos quotidien si nécessité de service (circulaire)
- *Bénéfice repos quotidien, si durée déplacements en astreinte, a conduit à transformation en demi-période de travail additionnel au cours deuxième moitié période de nuit*

43

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Temps travail additionnel



❖ Personnels médicaux autres qu'attachés et enseignants

❖ Au delà des obligations de service

- *Volontariat ponctuel ou contractuel*

❖ Décompte du temps

- *à issue période de 4 mois au vu tableau service*

❖ Proposition du responsable de la structure

- *A un ou plusieurs praticiens*
- *Contrat d'un an, renouvelable par tacite reconduction à 2 mois du terme*
- *Volume prévisionnel travail additionnel déterminé par quadrimestre*

44

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Commission relative à l'organisation de la permanence des soins et de la permanence pharmaceutique



❖ Fonctions

- *Préparation avec directeur de l'organisation et du fonctionnement de la permanence*
- *Avis sur élaboration tableaux mensuels*
- *Avis sur conventions de coopération*
- *Bilan annuel adressé directeur et président CME*

45

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Service quotidien suivi permanence sur place



❖ Obligations de service de jour ou de nuit

- *10 demi-journées*
 - (48 heures hebdo en moyenne sur 4 mois)
- *Nuit = 2 demi-journées*
- *Couvrir en priorité les périodes de jour hors samedi après -midi, dimanche et fériés*
- *Pour ces dernières : versement d'une indemnité ou demi-indemnité de sujétion*
- *Si volontaire : périodes de travail additionnel : versement indemnité forfaitaire*

46

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Service quotidien suivi permanence sur place



❖ Un praticien ne peut assumer (sauf nécessité de service et titre exceptionnel) une participation supérieure à :

- *Une nuit par semaine de permanence sur place*
- *Trois nuits par semaine d'astreintes à domicile*
- *Un dimanche ou férié par mois de permanence sur place*
- *Deux dimanches ou fériés par mois d'astreintes à domicile*

Dépassement à titre volontaire dans limites compatibles avec bonne exécution service de jour

47

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Tableau service nominatif mensuel



❖ Répartit les sujétions par roulement

❖ Avant le 20 de chaque mois

❖ Par directeur

❖ Sur proposition chef de service

❖ Assisté par deux praticiens désignés par la ou les CME

48

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Tableau service nominatif mensuel



- ❖ Contenu
 - *Détail des périodes de temps de travail*
- ❖ Extrait communiqué à chaque praticien
- ❖ Récapitulatif sur 4 mois
 - *Durée des absences et motifs*
 - *Périodes de travail, astreintes et déplacements*
- ❖ Remplacement possible
 - *Accord écrit, 2 jours avant*
- ❖ Praticiens extérieurs, participation possible :
 - *Exceptionnellement*
 - *Sur liste arrêtée par directeur, avis CME*

49

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Indemnisation personnels médicaux



- ❖ Période de nuit peut être divisée
 - *Demi-période de permanence 1ère moitié nuit*
 - *Demi-astreinte opérationnelle 2ème moitié nuit*
- ❖ Indemnité de sujétion
 - *Dans le cadre obligations de service*
 - *Nuit, dimanche et férié : 250 €*
 - *Demi-nuit, samedi après-midi : 125 €*
- ❖ Indemnité forfaitaire
 - *Travail additionnel au-delà obligations service*
 - *Une période : 300 €*
 - *Une demi-période : 150 €*
- ❖ Pas de cumul des deux indemnités

50

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Indemnisation forfaitaire astreintes et déplacements



- ❖ Astreinte opérationnelle
 - *Nuit ou deux demi-journées 36,60 €*
- ❖ Demi-astreinte opérationnelle
 - *De nuit ou samedi après-midi 18,30 €*
- ❖ Astreinte de sécurité
 - *Nuit ou deux demi-journées 23,94 €*
- ❖ Demi-astreinte de sécurité
 - *1 nuit ou deux demi-journées ... 11,97 €*
- ❖ Indemnité forfaitaire pour chaque déplacement **61,80 €**

51

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Indemnisation forfaitaire astreintes et déplacements



- ❖ Cumul indemnités versées en astreinte
 - *astreinte de sécurité :*
 - *pour quatre semaines : 191,52 €*
 - *pour cinq semaines : 239,94 €*
 - *Le total des indemnités versées au titre d'une astreinte (sécurité ou opérationnelle) ne peut excéder le taux d'une période de temps additionnel (300 €)*
- ❖ Déplacement exceptionnel
 - *Pour chaque déplacement : 61,80 €*
- ❖ Transformation astreinte en travail additionnel
 - *Cumul déplacements > 3 heures (astr. à domicile)*
 - *Cumul déplacements > 3 heures (demi-astreinte opérationnelle de nuit)*

52

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Récupérations



- ❖ Si continuité du service assurée 11 demi-journées
- ❖ Equivalences
 - *Une journée par période de temps additionnel*
 - *Une demi-journée pour une demi-période de temps additionnel ou deux astreintes opérationnelles*
 - *Une demi-journée pour cinq astreintes de sécurité*
- ❖ En cas de récupération aucune indemnité
 - *Ni forfaitaire de base, ni déplacement*
- ❖ Fractionnement
 - *En demi-journées*
 - *Ou cumulées 5 j / mois ou 15 j / trimestre*

53

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Préparateurs en Pharmacie Hospitalière ...

... vers un rôle propre ?



Anne-Marie Liebbe
Vice-Président

Rôle propre des préparateurs en pharmacie ? (1)



- ❖ Réflexion du bureau du SYNPREFH face à l'organisation du travail dans les PUI
 - Nos équipes sont restreintes
 - Les métiers respectifs de préparateur en pharmacie hospitalière et de pharmacien des hôpitaux sont, dans la pratique, mal cernés
 - La formation complémentaire des préparateurs en pharmacie fait évoluer sensiblement le professionnalisme des préparateurs
 - Une réflexion sur la notion de « contrôle effectif » systématique du pharmacien sur le préparateur s'impose

55

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Rôle propre des préparateurs en pharmacie ? (2)



- ❖ 4 Fonctions ont été identifiées
 - Approvisionnement
 - Dispensation
 - Préparation
 - Stérilisation
- ❖ La fonction « encadrement » est exclue du raisonnement
- ❖ Le respect des procédures est implicite
- ❖ Les rôles potentiels ont été identifiés et vous sont proposés

56

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Fonction « Approvisionnement »



PHARMACIEN

- ❖ Responsable de la qualité
- ❖ Management du service
- ❖ Référencement des produits
- ❖ Pouvoir de délégation sur les commandes
- ❖ Suivi budgétaire
- ❖ Rédaction des cahiers de charges des procédures d'achat

PREPAREUR

- ❖ Gestion des stocks
- ❖ Suivi de engagements

57

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Fonction « Préparation »



PHARMACIEN

- ❖ Responsable de la qualité
- ❖ Management du service
- ❖ Décision des méthodes et conditions de contrôles ?
- ❖ Analyse pharmacologique des ordonnances
- ❖ Analyse de faisabilité
- ❖ Libération ou validation des lots (?)

PREPAREUR

- ❖ Réalisation des contrôles ?
- ❖ Analyse réglementaire des ordonnances
- ❖ Réalisation des préparations

58

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Fonction « Dispensation »



PHARMACIEN

- ❖ Responsable de la qualité
- ❖ Management du service
- ❖ Analyse pharmacologique des ordonnances
- ❖ Mise à disposition d'informations sur le bon usage du médicament et DMS à l'intention des médecins
- ❖ Vigilances

PREPAREUR

- ❖ Délivrance des médicaments
- ❖ Préparation des doses à administrer
- ❖ Analyse réglementaire des ordonnances
- ❖ Mise à disposition d'informations sur le bon usage du médicament et DMS à l'intention des infirmières
- ❖ Audit des dotations de services
- ❖ Enregistrement de la traçabilité

59

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Fonction « Stérilisation »



PHARMACIEN

- ❖ Responsable de la qualité
- ❖ Management du service
- ❖ Responsable de la préparation des DMS
- ❖ Pouvoir de délégation, y compris de la validation des cycles ?
- ❖ Décision de stériliser et définition des conditions de stérilisation

PREPAREUR

- ❖ Reconstitution des plateaux opératoires
- ❖ Relations et communication avec les IBODE
- ❖ Audit de stockage dans les unités de soins, les blocs et la stérilisation, des DM stérilisés
- ❖ Gestion des consommables
- ❖ Chef d'équipe

60

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Nos journaux

- Pharmacie Hospitalière Française
- European Journal of Hospital Pharmacy



Hélène Barreteau
Trésorier
&
Patrick Rambourg
Vice-Président

Pharmacie Hospitalière Française (1)



- ❖ Arrêt de parution programmée en 2003
 - En continuité de la réflexion entamée il y a plusieurs années sur la fusion des revues de pharmacie hospitalière
 - En raison de la baisse significative du soutien des industriels pour la revue
- ❖ Fusion prochaine avec le Pharmacien Hospitalier
- ❖ H. Barreteau et G. Grimandi sont intégrés dans le Comité de rédaction
- ❖ D. Brossard fera partie du comité de relecture des articles

62

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Pharmacie Hospitalière Française (2)



- ❖ Editorial du numéro 152 de la revue « Pharmacien Hospitalier »
 - ⇒ réalisé en commun avec P. Maire
- ❖ Des parutions spéciales HOIPHARM seront publiées par le SYNPREFH avec l'aide du Comité Scientifique HOIPHARM
- ❖ Autre possibilité de parution d'articles scientifiques et techniques : nouvelle revue européenne : E.J.H.P.

63

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

European Journal of Hospital Pharmacy (1)



- ❖ Problèmes financiers avec l'ancienne revue « E.H.P. » (société éditrice non efficiente)
 - Coût pour AEPH : 40.000 € / an
- ❖ Mise en sommeil de E.H.P.
- ❖ Réflexion sur un nouveau concept plus complet
 - « News » (EAHP, UE, Industrie...)
 - « Cover story »
 - « Focus » sur un pays européen
 - Articles scientifiques
 - Autres informations : congrès, publications industrielles...

64

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

European Journal of Hospital Pharmacy (2)



- ❖ Partenariat avec une société d'édition installée à Bruxelles : « EuroMedical Communications »
- ❖ Contrat signé
 - Coût nul pour l'AEPH (production et envoi)
 - 4 numéros au minimum par an ⇒ 6 actuellement
 - Edition en 3 langues : français, anglais, allemand
- ❖ Articles scientifiques soumis à un comité de lecture dirigé par V'Iain Fenton-May (U.K.)
 - ⇒ Envoyer vos propositions à science@ejhp.org
- ❖ Redacteur-en-chef : P. Rambourg

65

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Propositions de modifications des statuts du SYNPREFH



Jean-Louis Vaillau
Secrétaire Général

Modification statuts (art. 24)



- ❖ *Sur proposition du bureau national ou du tiers au moins des membres actifs.*
- ❖ *Assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet doit se composer du quart au moins des membres actifs présents ou représentés par procuration.*
- ❖ *Dans le cas contraire, une nouvelle assemblée est convoquée et peut délibérer quel que soit le nombre de membres actifs présents.*
- ❖ *Tous les votes ont lieu à la majorité absolue.*

67

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 5 ⇒ Membres (1)



- ❖ Ce qui existe ...
 - *membres actifs*
 - praticiens hospitaliers
 - pharmaciens résidents
 - pharmaciens sur liste aptitude PH
 - assistants
 - attachés
 - autres pharmaciens qui exercent dans les EPS ou assimilés
 - *membres honoraires*
 - *membres bienfaiteurs*
 - *membres d'honneur*

68

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 5 ⇒ Membres (2)



- ❖ Proposition du BN
 - *Possibilité adhésion pharmaciens établissements de santé et médico-sociaux non publics*
 - *Création de membres associés : « tous les autres pharmaciens des établissements de santé ou médico-sociaux »*

69

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 5



- ❖ Contraintes :
 - *Statuts différents = prestations différentes*
- ❖ Conséquences
 - *Accès à l'information professionnelle*
 - *Limitation des possibilités de défense et de participation aux frais judiciaires*
- ❖ Modifications articles 6 et 7 ...

70

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 6



Les droits des membres associés sont limités à :

- ❖ *la réception du bulletin syndical confidentiel d'informations et des revues professionnelles et/ou scientifiques suscitées*
- ❖ *l'adhésion à la liste de diffusion SYNREFH-Net*
- ❖ *la réduction des frais d'inscription à HOPIPHARM.*

71

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 7



2 modifications

- ❖ *Dans la limite de ses possibilités financières et sur décision de son bureau national, le syndicat participe aux frais judiciaires engagés pour la défense de ses adhérents, à l'exception des membres associés qui ne peuvent bénéficier de cette défense.*
- ❖ *Le montant maximal des frais judiciaires engagés par litige est fixé par le Bureau national.*

72

Assemblée d'hiver – 29 janvier 2003

Article 11 ⇒ Conditions de candidature au Bureau National



- ❖ Intérêt de favoriser candidatures « jeunes »
- ❖ Tout en maintenant
 - Engagement au SYNPREFH
 - Expérience effective hospitalière

73

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Article 11



- ❖ Ce qui existe
 - membre actif
 - à jour de cotisation
 - 2 ans d'adhésion au syndicat
 - 2 années de fonctions effectives comme pharmacien des hôpitaux

74

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Article 11



- ❖ Ce qui est proposé
 - praticien hospitalier
 - en plus de membre actif
 - 2 ans d'adhésion au syndicat
 - inchangé
 - 3 années de fonctions effectives . . .
 - au lieu de 2
 - comme pharmacien praticien hospitalier et/ou assistant et /ou attaché
 - au lieu de pharmacien des hôpitaux

75

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Autres modifications



- ❖ Article 2 : siège social
 - 30, bd Pasteur ⇒ au lieu de 26
- ❖ Article 6 : informer ses adhérents . . .
 - Par la diffusion informatique de messages au moyen de la messagerie SYNPREFH-Net

76

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

HOPIPHARM 2003 Toulouse



Patrick Rambourg
Coordinateur
Hopipharm 2003

Sécurisation du Circuit du Médicament



Anne-Marie Liebbe
Vice-Président
&
Pascale Avot
Christian Cornette

Sécurisation du Circuit du Médicament



- ❖ Groupe de travail de la DHOS sur la sécurisation du circuit du médicament
 - Rédaction d'un « plan national d'action pour améliorer la sécurisation du circuit du médicament dans les établissements de santé »
 - Rédaction de bonnes pratiques de sécurisation du circuit du médicament dans les établissements de santé
 - Elaboration d'une démarche projet pour aider les établissements à mettre en œuvre les bonnes pratiques

79

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (1)



- ❖ Décliné en 7 objectifs et pour chacun :
 - actions
 - mode opératoire
 - date de début
 - date de fin
 - pilotes et partenaire

80

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (2)



- ❖ 1er objectif : Sensibiliser les acteurs
 - Action ⇒ informer les professionnels de santé et les ARH sur
 - la prévalence des erreurs médicamenteuses
 - leur prévention par une sécurisation du circuit du médicament
 - Mode opératoire
 - organiser une journée nationale
 - informer les conférences de directeurs et présidents de CME, ARH, DRASS
 - Délais ⇒ 2003

81

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (3)



- ❖ 2ème objectif : Former les acteurs
 - Action ⇒ Inscrire le thème de la iatrogénie médicamenteuse évitable dans les programmes de formation initiale et continue des différents acteurs
 - Mode opératoire
 - réviser les programmes de formation
 - administrateurs de la santé
 - pharmaciens, médecins, cadres de santé
 - préparateurs, infirmières,
 - Délais ⇒ 2003-2004
 - Pilotes et partenaires ⇒ Facultés et écoles

82

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (4)



- ❖ 3ème objectif : Elaborer diffuser et mettre en œuvre des B.P. de sécurisation du circuit
 - Action
 - Elaborer un guide des B.P. de prescription, dispensation et administration du médicament
 - Elaborer une démarche projet pour aider les établissements à mettre en œuvre les B.P.
 - Développer la fonction de préparateur
 - Mode opératoire
 - Groupe de travail
 - Relancer la réflexion sur le référentiel métier
 - Délais ⇒ 1er semestre 2003
 - Pilotes et partenaires ⇒ DHOS, DGS, AFSSaPS

83

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (5)



- ❖ 4ème objectif : Développer l'informatisation du circuit du médicament
 - Action
 - Recenser les établissements ayant un projet en cours de réalisation
 - Lancer une expérimentation d'informatisation intégrée sur un panel d'établissements
 - Accompagner et aider les hospitaliers dans leurs choix
 - Mode opératoire
 - Enquête auprès des ARH
 - Définition des prérequis
 - Délais ⇒ 2003-2004
 - Pilotes et partenaires ⇒ DHOS

84

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

Plan national d'action (6)



- ❖ 5ème objectif : Améliorer l'étiquetage et le conditionnement des médicaments
 - **Action**
 - Confiée à l'AFSSaPS
 - **Mode opératoire**
 - A définir
 - **Délais** ⇒ A définir
 - **Pilotes et partenaires** ⇒ AFSSaPS

85

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Plan national d'action (7)



- ❖ 6ème objectif : Evaluer l'amélioration du circuit du médicament et son impact
 - **Action**
 - Elaborer des indicateurs hospitaliers
 - Faire évoluer le référentiel d'accréditation
 - Modifier les indicateurs de la SAE
 - **Mode opératoire**
 - Groupe de travail
 - Intégrer le circuit du médicament dans le référentiel ANAES
 - Evolution de la SAE
 - **Délais** ⇒ 2003-2004
 - **Pilotes et partenaires** ⇒ ANAES, DHOS, DREES

86

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Plan national d'action (8)



- ❖ 7ème objectif : Mesurer l'évolution de la fréquence des erreurs médicamenteuses évitables dans les établissements de santé
 - **Action**
 - Organiser la surveillance des erreurs médicamenteuses évitables
 - **Mode opératoire**
 - Groupe de travail adhoc
 - **Délais** ⇒ Fin 2003
 - **Pilotes et partenaires** ⇒ DHOS, Invs, DGS, DREES, AFSSaPS

87

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Enquête AFSSaPS/SYNPREFH sur l'incidence des erreurs médicamenteuses à l'hôpital



- ❖ Janvier 2002 : Validation du projet par l'Assemblée professionnelle
- ❖ Courriers AFSSaPS
- ❖ Juillet 2002 : Présentation du projet aux décideurs de l'AFSSaPS
- ❖ Novembre 2002 : présentation du projet au comité technique de Pharmacovigilance
- ❖ Février 2003 : Prochain rendez-vous

88

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Evaluations des activités pharmaceutiques

- S.A.E.
- Groupe « Evaluation »
- Module médico-pharmaceutique FHF



Anne-Marie Liebbe
Vice-Président
&
Charles Gury

Statistique Annuelle des Etablissements de santé (S.A.E)



- ❖ Indicateurs S.A.E. jugés non pertinents par le SYNPREFH
- ❖ Propositions de modification des indicateurs
- ❖ La DREES considère qu'elle ne peut pas changer des indicateurs avant de les avoir exploités
- ❖ Propose une convention de mise à disposition de données au SYNPREFH pour associer les compétences de la DREES et celles des professionnels de terrain pour exploiter les données avec les objectifs suivants :
 - Analyser totalement ou partiellement les données
 - Evaluer la pertinence des indicateurs
 - Publier les résultats
 - Faire évoluer les indicateurs

90

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Groupe « Evaluation des activités pharmaceutiques » (1)



- ❖ Besoin urgent de définir de façon consensuelle l'évaluation des activités pharmaceutiques, car
 - ↳ manque de lisibilité objective de notre activité pour nos partenaires, au moment où s'impose une adéquation de nos moyens à nos missions et donc à notre activité

91

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Groupe « Evaluation des activités pharmaceutiques » (2)



- ❖ Un groupe de travail (M.A. Urbina, J. Lafont, C. Guillaudin, P. Maire et C. Gury) a élaboré la première ébauche d'une liste exhaustive d'indicateurs
- ❖ Liste soumise aux adhérents sur SYNPREFH-Net pour recueillir les avis et commentaires de chacun
- ❖ Un groupe de travail va normalement se réunir sous l'égide de la SFPC pour finaliser cette liste et établir la pondération des indicateurs
- ❖ Initiative du SYNPREFH encouragée par la DHOS, la FHF et l'ANAES

92

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Module médico-pharmaceutique FHF (1)



Objectifs

- ❖ Partenariat engagé par la FHF entre :
 - les administrateurs
 - les pharmaciens et les médecins hospitaliers
- ❖ Mobilisation pour une meilleure connaissance réciproque de leurs pratiques grâce à des indicateurs (ratio) ramenant des dépenses pharmaceutiques à une activité médicale de type PMSI

93

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Module médico-pharmaceutique FHF (2)



Méthode

- ❖ Ratios consommation/activité élaborés par des pharmaciens (M.A. Urbina et C. Gury pour le SYNPREFH) et des DIM
- ❖ Résultats transmis aux directeurs, pharmaciens et DIM sous forme de tableaux avec comparaison par rapport aux établissements de la même catégorie et accompagnés d'un rapport de synthèse
- ❖ Tableaux et rapport de synthèse pouvant être présentés lors des CMDMS

94

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Module médico-pharmaceutique FHF (3)



Bilan

- ❖ 1999
 - 16 ratios
 - 7 secteurs d'activité
 - 76 établissements
- ❖ 2000
 - 29 ratios
 - 11 secteurs d'activité
 - 85 établissements
- ❖ 2001
 - 22 ratios
 - 9 secteurs d'activité
 - 103 établissements

95

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Module médico-pharmaceutique FHF (4)



Secteurs d'activité concernés en 2001

- Ratio à caractère général
- Antibiothérapie
- Anesthésie
- Cancérologie
- Cardiologie interventionnelle (stent, stim.)
- Psychiatrie
- Hémodialyse
- M.D.S.
- Innovation

96

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

Concours National de Praticien Hospitalier



Rémi Vial
Représentant des assistants

CNPH Conférence de Consensus



- ❖ Comité d'Organisation / Promoteurs
 - SYNPREFH : Michel le Duff - Rémi Vial
 - SNPBGH : Christine Barla
 - ASSIPHAR : Frédéric Grain
 - SNPBAH : François Lemare
 - FNSIP : Cécile Bard
 - CNU : Roger Leverage

⇒ Comité indépendant

98

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Orientations approuvées



- ❖ Conférence finale printemps 2004
- ❖ Sollicitation ANAES, SFPC, (CNOP?), ...
- ❖ Concours financier des laboratoires pharmaceutiques

99

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Réflexions en cours



- ❖ Désignation Président Comité d'Organisation
- ❖ Désignation Président du Jury
- ❖ Concours d'un méthodologiste ?
- ❖ Contact avec Associations Régionales
- ❖ Choix d'un intitulé
- ❖ Prospection de lieu

100

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

A suivre ...



- ❖ Désignation des experts
- ❖ Ouverture d'un forum de discussion
- ❖ Expression des questions
- ❖ Conférence professionnelle publique (large participation)
- ❖ Rédaction des recommandations par le jury (non opposables, = référentiel)
- ❖ Publication, diffusion, suivi, impact (promoteurs, partenaires)

101

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

Actualités Achats Marchés Publics



Marie-Hélène Guignard
Chargée de mission

Application du nouveau Code des Marchés Publics



- ⇒ Difficultés et interrogations
- ⇒ Actualités
- ⇒ Actions et perspectives

Application du nouveau CMP



Difficultés et interrogations

- Utilisation de la nomenclature
- Groupements de commande
- Centrales d'achat



104

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

CMP - Difficultés/Interrogations



UTILISATION DE LA NOMENCLATURE

❖ Problème majeur

Dans le cas des achats récurrents, pour les catégories de la Nomenclature relevant d'une procédure formalisée

➔ il est impossible et anti-économique, d'appliquer la procédure à « tous les produits »

- produits de très faible montant
- produits apparaissant en cours de marché

➔ nécessité de disposer d'une marge de manœuvre en MSFP, pour toutes les catégories de la Nomenclature, qu'il y ait ou non une procédure formalisée

105

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

CMP - Difficultés/Interrogations



UTILISATION DE LA NOMENCLATURE

❖ Autres problèmes

- Marchés Négociés en dehors des seuils de détermination des procédures !! Clarification tardive, mais essentielle dans le cas des MN sans concurrence pour les produits pharmaceutiques
- Notion d'acquisition unique peu conçue initialement pour les produits de santé et interprétée de façon hétérogène localement
- Nouvelles versions des logiciels de gestion difficiles à obtenir et souvent mal adaptées

106

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

CMP - Difficultés/Interrogations



GROUPEMENTS DE COMMANDE

❖ Disparition des groupements de l'ancien CMP et peu de reconversions (produits pharmaceutiques et autres)

❖ Quelques créations selon le cas général de l'art 8

➔ pas de problème pour les ES importants, mais inadaptation aux petits ES en raison des charges administratives disproportionnées avec la valeur des marchés

➔ marchés sans formalités préalables beaucoup plus simples pour les petits ES, mais au plan économique ??

107

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

CMP - Difficultés/Interrogations



GROUPEMENTS DE COMMANDE

❖ Des tentatives selon le cas particulier de l'article 8, avec « coordonnateur mandaté »

➔ malheureusement ! délégation de l'approvisionnement aux ES adhérents « impossible juridiquement »

➔ échecs connus de certains groupements suite à avis négatif des DDCCRF, ou suite à refus de paiement des factures par les trésoriers

❖ Dans les deux cas attention au problème du mode d'utilisation de la nomenclature : « même procédure » pour tous les achats récurrents d'une catégorie !

108

Assemblée d'Hiver – 29 janvier 2003

CENTRALES D' ACHAT

❖ **En quelques mots**

- centrales de référencement et non d'achat, recevant des fournisseurs du catalogue, un % en relation avec le chiffre d'affaire de chaque ES
- marchés de fournitures et non de services
- séduisantes car « pratiques » pour les petits ES
 - souvent « isolés » par l'arrêt des groupements
 - dont la valeur des achats par catégorie de nomenclature est inférieure à 90 000 €
 - qui obtiennent des remises en adhérant

109

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

CENTRALES D' ACHAT

❖ **Mise en garde**

- grands principes du nouveau CMP = marchés au 1er euro → « marchés sans formalités préalables » (plus de « hors marché »)
- pour respecter le CMP, il faut faire jouer la concurrence avant d'acheter sur le catalogue des centrales
- en cas d'adhésion : engagement de la PRM

❖ **Avis contradictoires des Directions du MINEFI**
courrier du SYNPREFH à la DAJ

110

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

→ Actualités

→ Actions et perspectives



111

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

❖ **Courrier du ministre des Finances (11/2002)**

- difficultés d'application du CMP, en particulier de la nomenclature → bilan pour ajustement et/ou modifications
- 2003 = année de transition comme 2002 pour l'intervention des comptables
- lancement d'une réflexion associant les acteurs de l'achat public → simplification du CMP !!

❖ **Lettre de la DGCP et argumentaire (29/11/2002)**

- Suppression du contrôle des comptables dans le suivi des seuils des marchés
- Renforcement +++ de la responsabilité des ordonnateurs

112

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

❖ **Décret n° 2002-1368 du 19/11/2002 modifiant le CSP**

- plusieurs CAO dans les CHU
- plusieurs PRM à l'APHP

❖ **La Commission Européenne demande à la France (10/2002) de modifier son nouveau CMP** pour le rendre conforme aux directives « marchés publics ». Les modifications attendues concernent peu les achats pharmaceutiques, sauf l'obligation de publicité pour les marchés sans formalités préalables !!

113

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

❖ **Guide d'approvisionnement** des médicaments, dispositifs médicaux et autres produits pharmaceutiques, GPDM S/L, mis à disposition des acheteurs en octobre 2002 et « version officielle » en janvier 2003 sur le site du MINEFI

- outil très utile pour les pharmaciens acheteurs
- sa rédaction a permis de sensibiliser les directions des Finances aux spécificités des achats de produits de santé

❖ **Bilan d'étape FHF sur le CMP**, juin 2002 disponible sur le site FHF : principales difficultés d'application du CMP, en particulier concernant la nomenclature

114

Assemblée d'Hiver - 29 janvier 2003

CMP - Actions/Perspectives



- ❖ **Rapport de la cour des comptes**, septembre 2002 déploie la lourdeur et la complexité du CMP, et en particulier les difficultés de mise en œuvre des groupements
- ❖ **Dans le cadre du PLESS 2002**, amendement Bardet, → modification de l'art. 8 du CMP / délégation des actes d'exécution par le coordonnateur adopté par la commission des affaires sociales de l'assemblée, non discuté en session !
- ❖ **Courrier du SYNPREFH** au ministre des Finances sur les difficultés d'application du CMP → modifications minimales indispensables : nomenclature et groupements.
Copie au ministre de la Santé, à la DHOS, au conseiller Santé du premier ministre.

115

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003

CMP - Actions/Perspectives



❖ Le prochain Code des Marchés Publics, c'est pour quand ??

- dès l'été 2002 début de rédaction d'un nouveau projet de Décret par les directions du MINEFI
- le texte serait prêt
- à quand la réflexion annoncée par le ministre ?



116

Assemblée d'hiver - 29 janvier 2003